



HAL
open science

Écrire la langue berbère au royaume de Mohamed VI : les enjeux politiques et identitaires du tfinagh au Maroc

Stéphanie Pouessel

► **To cite this version:**

Stéphanie Pouessel. Écrire la langue berbère au royaume de Mohamed VI : les enjeux politiques et identitaires du tfinagh au Maroc. *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2008, 124, pp.219-239. halshs-00639317

HAL Id: halshs-00639317

<https://shs.hal.science/halshs-00639317v1>

Submitted on 8 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphanie Pouessel*

Écrire la langue berbère au royaume de Mohamed VI: les enjeux politiques et identitaires du tifinagh au Maroc

« Si la langue est une création de Dieu, toutes les langues seraient sa création. Mais si elles sont le produit de peuples, aucune langue ne peut exterminer une autre. Il est impossible de réduire la parole de Dieu à des sons et à un alphabet. Comment penser qu'un Dieu transcendant puisse utiliser les lettres d'un alphabet humain ? »

Hassan Jouhadi¹

Abstract. *Writing the Berber language in the Kingdom of Mohamed VI: the stakes involved in the use of Tifinagh in Morocco.*

Never recognized as official languages, the Berber languages have borrowed their written scripts according to the various political systems and cultures they came in contact with. This paper explores the different scripts that have been used to write the Berber languages and tries to search for their underlying intellectual and political filiations. The appropriation of the Latin script, the acquisition or abandonment of the Arabic script stand out as landmarks in the history of these languages, often perceived as one language. Today in Morocco,

* EHESS, Paris.

¹ Traduit par l'anthropologue Hassan Rachik, 2006 : 14.



the Berber identity claim – known as *amazigh* – tends to cut itself from the Muslim heritage by adopting a specific Berber script conceptualized as indigenous and pre-Islamic. By doing so, this movement refuses the ethnicization of Islam, i.e. its monopolization by one culture and one language: Arabic. This cultural choice is primarily a political stand: the opposition toward the presence of Islam through state policies and institutions and the wish to restore cultural diversity denied by the post-colonial national construction. This new set-up allows the inscription of *amazigh* in the Libyc and African areas as well as in the *Tamazgha* territories (i.e. the whole Berber-speaking areas).

Résumé. Non instituées politiquement, les langues berbères ont emprunté leur système d'écriture au gré des régimes politiques et des différentes cultures qu'elles ont rencontrées. L'article tente de reconstituer les filiations politiques et intellectuelles qui ont sous-tendu le choix des différentes écritures utilisées pour transcrire les langues berbères. L'appropriation des signes latins, l'investissement ou l'éloignement de l'alphabet arabe jalonnent l'histoire de ces langues, souvent représentées comme une seule langue. Aujourd'hui, la revendication identitaire berbère - ou *amazighe*- au Maroc tend à se départir d'un héritage lié à l'Islam en adoptant une graphie qu'elle envisage autochtone et anté-islamique. Par là, elle opère un refus de l'ethnicisation de l'Islam, c'est-à-dire d'une religion monopolisée par une culture et une langue, l'arabe. Ce choix « culturel » traduit un positionnement qui se veut avant tout politique : celui d'une opposition à la présence étatique de l'Islam et celui de la restauration de la « diversité culturelle », envisagée bafouée par la construction nationale post-coloniale. Ce réajustement permet la réinscription dans l'aire libyque, africaine et sur le territoire de *Tamazgha* (ensemble des régions berbérophones).

« Le Royaume du Maroc, État musulman souverain, dont la langue officielle est l'arabe, constitue une partie du Grand Maghreb Arabe. » (Cf. Préambule de la constitution marocaine, 1996).

Une langue et une religion unissent le peuple marocain comme l'édicte officiellement la constitution depuis l'indépendance en 1956. L'Islam politique en est la donne, incarné par la présence au pouvoir de la dynastie alaouite (descendant du prophète) et de son représentant temporel le roi Mohamed VI². Ce dernier perpétue son pouvoir en maniant la langue de son « héritage », l'arabe classique, langue écrite que la construction nationale a étendu aux domaines de l'enseignement, des médias et de la sphère publique ; la langue française restant cependant largement utilisée, comme dans certaines branches de l'enseignement supérieur et par les classes sociales supérieures.

Au-delà de cette identité officielle émerge, depuis quelques années, la

2 Ce régime politique est basé sur la tradition théocratique du sultanat et le gouvernement séculier du *Makhzen*. Le caractère religieux des califes remonte à la dynastie alaouite, inscrit le roi en tant que descendant du prophète et lui assigne le titre de Commandeur des croyants (Tozy, 1998).

question de la diversité culturelle et linguistique portée par un mouvement culturel qui revendique la réhabilitation des langues et cultures berbères. Jamais institutionnalisées, ces dernières sont présentées comme tout un pan de la culture marocaine bafoué, nié, enrayé des sphères du pouvoir, et donc indigne de toute légitimité. Les tenants du discours culturel berbère³ visent à la standardisation de ces langues - apparentées et transmises oralement - sous l'égide d'une langue unique, dite *tamazight*, car ils considèrent qu'une langue écrite et unifiée aura plus de poids politique que des dialectes non standardisés.

L'officialisation de la langue berbère et sa mise à l'écrit soulèvent la question du choix des signes à adopter et plus largement la question des choix culturels et politiques. Comment le choix d'un alphabet dépasse-t-il les enjeux linguistiques pour recouvrir une dimension culturelle, donc identitaire, et politique ? Comment une langue et une écriture s'élaborent-elles dans un rapport de domination et de subordination ? Comment s'en départissent-elles et transcendent-elles leur relégation politique ? En quoi le choix de réinstaurer l'alphabet *tifinagh* affirme-t-il un positionnement par rapport à l'Islam, et donc à l'État ?

Le mouvement culturel berbère marocain a évolué ces cinquante dernières années, passant de la défense du patrimoine à une revendication en termes de droits de l'homme. Les prémisses de ce mouvement datent de 1967, avec la création de la première association berbère, l'AMREC, dont l'objectif visait la sauvegarde du « patrimoine marocain ». Mise en place par des étudiants berbérophones déçus du militantisme d'extrême-gauche, elle s'attachait à la sauvegarde de leur culture d'origine. Évoquer une mobilisation « berbère » ou ériger une culture locale semblait impossible dans ces années post-coloniales de construction étatique uniciste. Véritable spectre du séparatisme national, la question berbère, manipulée par la politique coloniale française, est longtemps restée taboue. Plus tard, le contexte international d'émergence des minorités culturelles et d'affirmation des peuples autochtones servira de canal à la revendication *amazighe*. En 1978, l'association berbère *Tamaynut* appuie ses revendications sur la Convention internationale des Droits de l'Homme et, en 1993, elle participe à un mémorandum sur les Droits linguistiques et culturels *amazighs* à l'ONU. Au niveau national, la fin du règne de Hassan II en 1999 marque l'entrée dans une ère plus démocratique. La fin des « années de plomb » offre davantage de liberté d'expression et mène à la prolifération des associations *amazighes*, des déclarations et des revendications (Pouessel 2006 et 2007).

L'émergence du mouvement berbère au Maroc reste intimement liée à l'influence de son « grand frère » kabyle. En effet, bien qu'elle se développe selon ses spécificités régionales, l'histoire de la revendication *amazighe*

3 L'ethnonyme « berbère » est largement rejeté par les militants du mouvement, de part sa désignation exogène. Ils lui préfèrent celui d'« amazigh », issu de la langue berbère elle-même et lui attribue la signification d'« homme libre ». Dans cet article, j'utilise sans connotation péjorative ou militante ces deux termes.



au Maroc est inséparable de la Kabylie ou de ses représentants en France. Dans les années 1960, à Paris, une association qui réunit des prolétaires et des étudiants directement issus de la Kabylie, l'Académie Berbère, permet la rencontre de Marocains et d'Algériens. Elle crée le drapeau *amazigh* et inhume les signes *tifinagh*. En 1980, l'onde de choc du « Printemps berbère » en Kabylie due à la répression par l'État algérien de ce soulèvement populaire, atteint l'ensemble du monde berbère et renforce le sentiment de solidarité pan-berbère jusque là diffus. Enfin, la création du Congrès Mondial *Amazigh* qui se tient en 1997, réunit pour la première fois aux Canaries des militants de toute l'aire berbérophone : Maroc, Algérie, Libye, Tunisie, France, Canaries ainsi que des Touaregs.

Au Maroc, ce mouvement qui prône la restauration du terroir, du local est pourtant composé d'une intelligentsia qui possède un fort capital « mobilité » dont ne bénéficie pas la majorité des Marocains. Forte d'une expérience internationale (émigration en Espagne, en France, aux États-Unis), cette génération de militants berbères siège dans la capitale, Rabat, et rassemble des professeurs, des ingénieurs, des cadres, des avocats, etc. Très actifs, ces intellectuels produisent beaucoup d'écrits, médiatisant leur discours et relayant leurs revendications via la presse *amazigh*, la presse nationale et des conférences dans des soirées artistiques berbères. Suite aux pressions exercées par le mouvement culturel berbère, le roi crée en 2001 l'Institut Royal pour la Culture *Amazigh*e (IRCAM) qui vise à la reconnaissance de la culture berbère et à son entrée dans les sphères de la recherche et sa promotion culturelle. Cette génération d'intellectuels a largement intégré l'IRCAM en tant que membres de son conseil d'administration ou de ses centres de recherche qui rassemblent, autour du monde *amazigh*, des chercheurs en sciences sociales dont certains ont obtenu leur thèse en France. Ces intellectuels forment la part officielle de la revendication *amazigh*e⁴, prenant position sur les modalités de la standardisation de la langue berbère, et la manière dont elle doit être retranscrite.

Les écritures de l'Amazigh

L'alphabet arabe : la transcription du berbère en pays musulman

Depuis l'indépendance (1956) avec le rattachement à l'identité étatique arabo-musulmane et sa politique linguistique d'arabisation, l'alphabet arabe s'est imposé comme la norme de l'écriture officielle de la langue du pouvoir et de la religion, l'arabe.

4 Luttent aussi pour le tamazight des associations locales présentes dans tout le pays, souvent apparentées au développement local et, au sein des universités, des étudiants qui refusent l'actuelle prise en charge de la revendication par l'État. Ils représentent la branche plus « radicale » de la contestation.

Cet alphabet constitue le support des premières traces d'écriture en langue berbère à partir de la conquête arabo-musulmane. Les nouveaux caractères ont été alors appropriés par l'élite religieuse qui avait le monopole de l'écriture (El Khatir, 2005). Dès le milieu du VIII^e siècle, tous les royaumes islamo-berbères du Moyen-Âge utilisaient l'alphabet arabe pour noter le berbère (Chaker, 1996) : traités juridiques, textes scientifiques et théologiques rédigés en langue berbère et même adaptation du Coran en berbère (traduction dans un berbère standard sous le royaume des Berghwata au IX^e siècle, voir *infra*). Peu d'écrits subsistent de cette période médiévale et il semble que le processus d'appropriation de l'écriture arabe par les Berbères n'a jamais constitué une véritable tradition écrite. Selon Salem Chaker (1996), l'absence d'un corpus littéraire berbère en caractères arabes serait liée à la convergence de plusieurs facteurs : faiblesse d'une tradition écrite remontant à l'antiquité (la pratique scripturaire en libyque serait restée très limitée) absence de formation politique berbère stable et, enfin, profondeur de l'arabisation linguistique dès le XI^e siècle. De ce fait la langue tamazight ne se serait cristallisée sur aucun pouvoir central et l'appropriation de l'écriture arabe pour écrire le berbère serait restée superficielle.

Si l'usage de l'alphabet arabe pour transcrire le berbère est attesté dans tout le monde berbérophone, il a été largement évincé par le recours direct à l'arabe et parfois plus tard au français. Seul le Souss (sud marocain) semble échapper à cette règle puisque de nombreux manuscrits arabo-berbères datant du XIII^e au XVIII^e siècles, ont été retrouvés dans la région chleuh. Ces manuscrits restaient cantonnés à un milieu érudit, celui d'une élite intellectuelle religieuse et étaient rédigés dans le cadre des formations religieuses des *zaouias* et *medersas* (El Mountassir, 1994). Il s'agit par exemple des œuvres poétiques de Mhmmmd u-Ali Awzal (XIII^e siècle), des poèmes berbères, *taschelhit*, essentiellement religieux, écrits en caractères arabes. Nico Van Den Boogert (1997) a travaillé sur la littérature chleuh du Souss et répertorié les quelques 200 manuscrits berbères en caractères arabes du Fonds Roux déposé à l'IREMAM⁵. Des poètes professionnels itinérants utilisaient aussi la graphie arabe pour fixer leur répertoire. Plus récemment, au début des années 1970, de nouvelles générations d'auteurs chleuhs, arabisants de formation (Amzal, Moustauoui, Azayku, Akhiat, Idbelkacem, Safi, etc.) s'appuient sur la graphie arabe dans leur création littéraire et la majorité des écrivains contemporains chleuh utilisent l'alphabet arabe pour écrire leurs œuvres, malgré son caractère insatisfaisant au niveau linguistique, comme le remarque le linguiste Abdellah Bounfour. Mohamed Chafik⁶ est le premier à avoir formulé les règles

5 Arsène Roux (1893-1971), orientaliste arabisant et berbérisant, a légué sa bibliothèque personnelle à l'Encyclopédie berbère en 1975, qui sera déposée à l'IREMAM en 1991. Le *Fonds Arsène Roux* comprend, entre autre, une collection de manuscrits arabes et berbères (en graphie arabe des XVI^e au XX^e siècles) et contient plus de 200 textes écrits à la main en berbère.

6 Académicien du royaume et véritable doyen du mouvement berbère, Mohamed Chafik est né en 1926 près de Fès dans le nord du Maroc. Aujourd'hui retraité, il a été inspecteur puis secrétaire d'État chargé de l'enseignement secondaire, technique, supérieur et de la formation des cadres. M. Chafik



de notation du berbère en caractères arabes. Il a élaboré en 1990 un dictionnaire bilingue arabe-amazigh en trois tomes. La deuxième initiative en la matière émane de M. A. Safi (1992, *Projet d'unification des règles d'écriture de la langue berbère*, document de travail inédit), rattaché à la première association berbère marocaine, l'AMREC.

Il s'agit donc de bien distinguer entre le discours prôné par des linguistes et les pratiques sociales hors des chemins du mouvement culturel berbère. Malgré la réticence des linguistes, l'alphabet arabe est couramment investi pour retranscrire la langue berbère, manié par un public berbérophone non militant, formé à l'écriture arabe via l'école publique et l'enseignement islamique.

Pour de nombreux intellectuels, la reconnaissance officielle et le passage à l'écrit de la langue berbère permettraient de lui octroyer un statut reconnu, digne d'une « vraie » langue. Abdallah Boumalk, linguiste à l'IRCAM, envisage l'écrit comme signe de « civilisation » en citant le linguiste Louis-Jean Calvet : « La maîtrise de l'écriture représente l'un des critères essentiels, si ce n'est pas le critère par excellence, pour fonder la notion de civilisation » (Boumalk, 2002 : 71). Les langues berbères pâtissent en effet de leur représentation de langue orale (leur retranscription restant jusque là élitiste). Le caractère sacré, politique et national des signes arabes rend encore plus crucial ce passage à l'écrit, inscrit dans une compétition scripturaire, culturelle et politique. Cette volonté de reconnaissance se déploie dans la littérature et dans l'actuelle insertion du berbère dans le système éducatif national marocain. Mais aujourd'hui, pour une grande partie du mouvement culturel berbère hors de la région chleuh, la transcription officielle et normée de « la langue berbère » en alphabet arabe est quasiment inconcevable de par son poids symbolique : l'arabe étant perçu comme une langue imposée et exogène, la langue contre laquelle on tente de se relever enfin. C'est ainsi qu'en Kabylie, les linguistes concurrencent la graphie arabe par l'écriture latine et que la majeure partie du corpus littéraire est écrite en caractères latins.

s'est intéressé à deux thèses essentielles : les contributions du peuple amazigh à la construction des grandes civilisations qu'ont connues les deux rives de la Méditerranée et la falsification qui a touché son histoire (Chafik, 1989). Il a montré que le peuple amazigh porte depuis plus de 3000 ans le nom authentique d'Imazighen (les hommes libres). Sur la thèse des origines des Amazighs, il a signalé que l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie et la linguistique prouvent leur origine africaine. Il prône le maintien de la distinction entre la langue de religion, l'arabe, et la langue profane, le berbère. Il lutte pour un Islam pluriel et tolérant (Chafik, 1974). Ancien doyen de l'IRCAM, il est le rédacteur du *Manifeste berbère*. Pionnier dans l'organisation et le rassemblement des intellectuels berbérissants marocains, ce texte unificateur est écrit et appelé à être signé en 2000. Ce document de 14 pages réinstaura une histoire marocaine en retraçant l'histoire des Berbères et de l'État et synthétise clairement neuf revendications. Le *Manifeste berbère* constitue la plate-forme d'un mouvement national, fruit de deux ans de débats intenses et signé par 229 des plus influents intellectuels berbérophones marocains.

L'alphabet latin : tiraillement entre « modernité » et asservissement à l'occident

Au Maroc, les caractères latins résonnent avec la modernité, au sens de reconnaissance par les « grandes langues internationales », mais ils peuvent aussi faire écho à la domination coloniale. En effet, au-delà de son efficacité technique, cette écriture s'avère connotée, « salie » en renvoyant à la domination politique et culturelle de la France et, à travers elle, de l'occident. Très investis en Kabylie, un certain courant de linguistes (Salem Chaker, Kamel Nait Zerrad) prône l'usage de cet alphabet. Ils insistent sur le fait qu'il s'agit du choix scientifique le mieux adapté, qui permet, en outre, d'entretenir le lien avec les grandes langues internationales écrites en alphabet latin.

Dans le domaine berbère, les signes latins ont été principalement introduits au Maghreb par la conquête française, via les textes berbères recueillis par les missionnaires, militaires et chercheurs occidentaux. La conquête a également initié le champ des études berbères et la description linguistique de ces langues. Elle sera réalisée par des chercheurs comme André Basset, Émile Laoust, Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand qui cherchent à reconstituer la morphologie de la langue pan-berbère. En 1941 est créée la Chaire de berbère à l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat qui sera occupée par André Basset puis Lionel Galand.

Dès la découverte des langues berbères par les occidentaux, on reconnaît l'unité de la langue, en même temps qu'on découvre ses variétés régionales. Au XVIII^e siècle, les premières explorations linguistiques de Venture de Paradis (1844) affirme l'unité de la « langue berbère ». Dans son dictionnaire il met rarement l'accent sur la diversité du berbère, et quand il le fait, c'est sous le terme « dialecte ». Il dit ainsi des Mozabites qu'« ils parlent un dialecte de la langue des montagnards, et ce même dialecte se parle à Gerbéet, à Monastyr, lieux où l'on professe les mêmes principes de religion » (1844 : 21). L'usage de cette terminologie langue/dialecte restera de vigueur chez les berbérisants français du XIX^e siècle et de la première partie du XX^e siècle. Cette vision unitaire décrit l'unité de la langue berbère et sa dialectisation dans des variantes régionales. C'est ainsi que le linguiste André Basset évoque une langue berbère formée de « dialectes » régionaux.

Les premiers berbérisants kabyles du début du siècle, comme l'instituteur Boulifa, se réfèrent à l'ensemble de la berbérophonie. Mais la fibre pan-berbériste est réellement initiée par les « berbéro-nationalistes », militants politiques de la branche radicale du nationalisme algérien entre 1945 et 1950. En matière d'innovation lexicale, ils puisent dans les ressources d'autres dialectes berbères (touareg, Maroc, Mzab, etc.) pour enrichir et moderniser le vocabulaire kabyle. L'exemple le plus probant est celui de l'intégration du terme amazigh/ tamazight, emprunté au berbère marocain afin de nommer la culture et la langue berbère.



Le berbère écrit en latin a donc été amorcé dès le XIX^e siècle dans le cadre de l'anthropologie coloniale (travaux des administrateurs, missionnaires ou de militaires) et approprié immédiatement par les élites intellectuelles kabyles (Boulifa et sa fameuse *Méthode de langue kabyle* (1913), Ben Sedira, Cid Kaoui, Amrouche, Feraoun et Mammeri). Une notation usuelle à base latine est développée par les Kabyles, instituteurs et hommes de lettres, et s'étend à tous les autres groupes berbères. Les initiatives kabyles d'aménagement linguistique sont en effet reprises ailleurs : Maroc, monde touareg, Libye, etc. On assiste alors à la constitution d'une communauté de berbérissants marocains, touaregs, mozabites qui contribue à la naissance d'un espace intellectuel et scientifique berbère transnational.

Aujourd'hui, les caractères latins sont généralisés en Kabylie, présents au Maroc et dominants dans l'ensemble de la recherche universitaire à l'étranger comme au Maghreb (Abrous, 1996). Le système de notation actuellement en vigueur est celui mis au point par André Basset (dans les années 1940-1950) et affiné par l'équipe du Fichier de documentation berbère (créé en 1946 par les « Pères Blancs » ou la Société des Missionnaires d'Afrique en Kabylie). Cet intérêt porté à la langue et aux traditions berbères a donné naissance à une grande lignée de berbérissants qui a fixé tout un pan de la tradition orale kabyle et a aussi contribué au travail sur la langue en élaborant des grammaires et dictionnaires :

« Ces travaux conjugués à un éveil de la conscience identitaire berbère ont su créer une dynamique de valorisation linguistique et culturelle interne à la société kabyle elle-même qui a motivé des générations entières. » (Chaker, 2001 : 186).

Basé sur le système graphique des Pères Blancs, l'alphabet latin sera réaménagé par Salem Chaker dans le cadre de l'INALCO en 1982 (Chaker, 1982). À partir de là, s'affirme réellement la volonté d'unification des différents « dialectes » berbères, comme le remarque le linguiste Ramdane Achab :

« Il ne s'agissait plus, dans l'esprit des uns et des autres, d'adopter un système qui rende compte fidèlement des différences, des phonétismes particuliers aux parlers pris individuellement, mais de produire, pour la notation usuelle, une norme supra-dialectale qui en assure une représentation écrite unifiée. » (Achab, 1998 : 12)

Entre temps, un alphabet latin aménagé est institutionnalisé, adapté à la phonologie particulière des langues touarègues. Une conférence internationale tenue à Bamako en 1966 scelle cet aménagement pour le berbère et le touareg. Des experts de l'UNESCO proposent en effet un alphabet à base latine pour noter les langues berbères du Mali et du Niger, pays au sein desquels le touareg est langue nationale.

En ce qui concerne la littérature touarègue, les auteurs choisissent majoritairement la langue arabe comme mode d'expression (Ibrahim Alkuni) ; d'autres le français (Alkhassan ag Baille) ; seul Hawad rédige ses manuscrits en langue touarègue notée en *tifinagh* vocalisés qui donne naissance à une écriture cursive. Les écrivains scolarisés en français optent pour une notation en caractères latins. (Claudot-Hawad, 1996)

Depuis les années 1970, Dahbia Abrous (1996: 2585) remarque une tendance à la généralisation de l'écrit en berbère, un écrit qui s'étend à d'autres domaines que la littérature (mathématique, informatique, botanique, etc.). Elle note les effets de l'impact de l'écrit sur la langue. Ils sont visibles à travers une tendance au purisme dans les textes écrits, la production romanesque et la presse écrite, une certaine vigilance face aux emprunts (français ou arabe), la création de néologismes, pour ne pas emprunter, et la publication d'un lexique berbère-français et français-berbère pour le vocabulaire traduisant des notions de politique et d'abstraction (*Amawal*, 1980).

L'usage des caractères latins reste pour les linguistes berbères, le seul outil valable pour la transcription de leur langue. Les caractères latins sont dominants dans les publications en Kabylie, en émigration et dans certains milieux associatifs marocains (comme le Sud-est). Sa large utilisation dans les publications en Kabylie ou en émigration s'étend en effet chez les jeunes militants de certaines associations marocaines. Lors d'une conférence à l'Université des Lettres de Marrakech, « Les études amazighes à l'Université » en mars 2002, les participants, des professeurs et des intellectuels, semblent unanimes quant à l'enseignement du berbère en caractère latin. Cette position représente, selon eux, la seule condition pour une « langue moderne », qui pourrait ainsi dépasser les frontières du Maghreb et s'internationaliser. Circule alors un texte en faveur de cette option, dont voici un extrait :

« J'estime que la graphie universelle est celle qui répond le mieux aux exigences linguistiques, pédagogiques, typographiques et psychosociales. Elle est celle qui permettra une promotion réelle de la langue amazighe en tant que langue indépendante (à la fois de l'arabe et du français). Imposer qu'elle soit écrite en caractères arabes pour des raisons idéologiques (à chaque fois qu'il s'agit de l'amazighité, on brandit le slogan « menace contre l'unité nationale ») est vouloir la garder dans la position de servitude, de « langue dominée » (voir Boukous, 1995), et de langue « auxiliaire ». Les Imazighens ne sont ni des séparatistes ni des « anti-nationaux ». Du reste, la graphie latine fait déjà partie des systèmes graphiques utilisés au Maroc : à l'école, dans les administrations, dans les médias... etc. Les écoliers y sont introduits à partir de la 2^e année du fondamental pour apprendre les langues étrangères. Pourquoi ne la considère-t-on pas dans ces cas comme une menace contre notre unité nationale et notre indépendance ? Si tel est le cas, l'on devrait exiger que les langues étrangères soient écrites en caractères arabes ! » (Document inédit distribué lors de ce colloque, sans source ni date)

Berbérité et Islam

Berbérité et Islam, culture d'un côté, religion de l'autre, n'ont rien d'antinomiques et ont souvent cohabité sans entrave. Depuis l'arrivée de l'Islam au Maghreb au VIII^e siècle, les populations locales l'ont intégré ou adapté à



leurs pratiques et croyances. Aujourd'hui, le discours du mouvement culturel berbère a tendance à valoriser la dissociation entre religion musulmane et culture arabe. De plus, il s'agit d'affirmer une certaine autonomie entre la pratique islamique et la vie publique et donc de s'inscrire dans le projet politique de la laïcité. En juin 2004, un collectif de membres de la revendication *amazighe* signe la « Charte des revendications *amazighes* à propos de la révision du texte constitutionnel »⁷ : outre l'égalité entre la langue arabe et la langue *tamazight*, un de ses sept principes revendique ouvertement la laïcité.

Dans le Sud-marocain, les militants berbères restent très attachés à la religion mais sous une forme plus individuelle, restreinte à la sphère privée. Ils jugent que l'Islam politique tel qu'il se présente au Maroc ne peut accepter d'autres identités culturelles que la sienne, étouffant de fait toute diversité culturelle. Selon ces militants, pour qu'Islam et berbérité puissent vivre ensemble, le premier devrait rester cantonné à la sphère privée, non publique, non politique, seule solution trouvée par ces croyants pour qu'existe la seconde. Ils refusent donc un certain type d'Islam, celui de l'orthodoxie musulmane et des courants islamistes, qui imposent le côté législatif de la religion.

Bien que l'Islam ne soit pas une culture mais une religion, il porte en lui l'empreinte d'une culture et d'une langue, l'arabe, quienserme cette religion et lui apparaît exclusive. Défiant l'idée que le Coran doit être enseigné et prêché en arabe classique, Houcine Jouhadi traduit en 2003 le Coran en berbère via les caractères arabes. Activiste *amazigh* originaire du Sud, cet arabisant a suivi l'enseignement traditionnel rural du Coran. Il s'inscrit dans la longue tradition religieuse écrite en *amazighe* depuis le VIII^e siècle, institutionnalisée par les maisons maraboutiques en vigueur depuis le XVI^e siècle dans le Sud marocain. Jouhadi a été membre de la section de l'AMREC à Casablanca et membre de l'association des oulémas (docteurs en sciences islamiques) du Souss. Professeur d'histoire retraité, arabisant, il publie une biographie du prophète de l'Islam en amazighe, *Tagharast n Ureqqas n Rebb* (1995, Rabat, Publications de l'AMREC). Sa double appartenance, à la tradition islamique et à la langue *amazighe*, lui a permis de traduire dans cette langue les 114 sourates du Coran qu'il intitule « Traduction des sens du Coran » (2003). Fig. 1 et fig. 2.

L'initiative qui vise à traduire le Coran dans la langue locale a déjà été prise au IX^e siècle par les Berghwata (Talbi, 1973). L'hérésie des Berghwata, mouvement issu des Kharédjites, forme des confédérations de tribus berbères qui s'établissent dans l'ouest du Maroc, entre Salé et Azemmour. Ce royaume hérétique adopte un Coran rédigé dans un berbère moyen compréhensible par tous. Il rejette l'hégémonie des Arabes et affirment l'égalité de tous les musulmans, sans distinction de langue ni de culture. Cette appropriation de la religion musulmane

7 Rabat, document inédit.

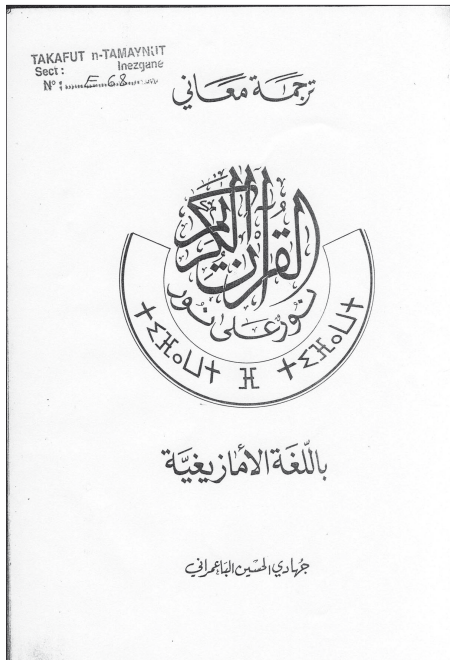
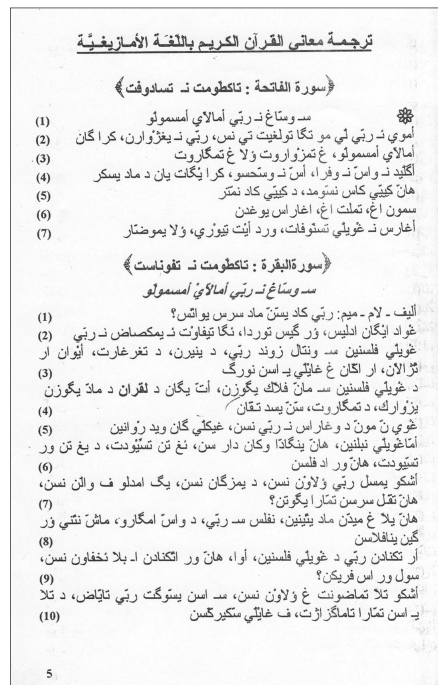


Fig. 1: Page de garde d'un Coran traduit par Hassan Jouhadi en tashelhit (écrit en caractères arabes) avec insertion de quelques caractères tifnagh (Jouhadi 2003)

Fig. 2: La sourate al fathiha en tashelhit écrit en caractères arabes (Traduction Hassan Jouhadi, 2003)



ira jusqu'à une refonte de la religion pour l'adapter aux croyances et pratiques locales, prohibées par l'Islam. Cette traduction libre du Coran n'a pas résisté, quatre siècles plus tard, aux Almohades. Adoptant un Islam plus orthodoxe, les Almoravides et les Almohades forment des royaumes berbères musulmans. Sous ces derniers, Ibn Tumert, un prédicateur originaire du sud marocain appelle à la guerre sainte. De retour d'Orient, il prône un retour à la rigueur morale et aux préceptes authentiques de l'Islam.

L'opposition amazighe à l'ethnisation de l'Islam et à l'hégémonie de la langue arabe

Aujourd'hui le mouvement berbère opère donc une scission entre l'Islam et la culture arabe, permettant ainsi de laisser place à la berbérité. L'écrivain soussi engagé Ali Sedki Azayku⁸ affirme la distinction entre l'Islam et l'arabité ; cette dernière n'étant pas constitutive de la religion musulmane. Ainsi, l'Islam ne peut rester empêtré dans une langue unique, la langue arabe, mais doit retrouver sa vocation universelle, qui dépasse les particularismes culturels. Dans la même perspective, Brahim Akhiat, originaire du Souss, avocat à Rabat, fondateur et président de l'association AMREC, tente de dévoiler le subterfuge de la sacralité de la langue arabe qui provient, selon lui, d'une confusion entre la sacralité de la révélation et une langue particulière qui en réalité ne l'est pas. Selon le berbériste Ahmed Asid⁹, rien ne justifie la supériorité d'une langue. Il se base sur des versets du Coran qui valorisent la diversité linguistique et sur l'histoire de la diffusion de l'Islam en terre berbère faite dans la langue locale (Rachik, 2006 : 34). Al-Jishtimi Abdelrahmane, également originaire du Souss va, pour sa part, lier Islam et amazighité, et remettre ainsi en cause l'ethnisation arabe de l'Islam.

Ce courant, qui vise à séparer la religion musulmane de la culture arabe, ne rejette pas l'Islam. Il le reconnaît, mais décontextualisé de son origine arabe. Originaires du Souss et installés pour la plupart dans la capitale de Rabat, ces intellectuels issus de la même génération se départissent d'un Islam qui serait

8 Né en 1942, A. S. Azayku a étudié avec des maîtres français au sud du Tizi n Test (Souss). Il a ensuite fréquenté l'École du Pacha, à Marrakech, un établissement nationaliste. S'étant éloigné de l'AMREC, Azayku fonde en 1981, avec Mohammed Chafik, l'*Association culturelle Amazigh* où prédominent les gens du Moyen-Atlas. La publication d'un de ses articles, sur la place qui devrait revenir à la langue berbère, lui vaut douze mois de prison. Il a publié deux volumes de vers transcrits en caractères arabes, *Timitar* en 1989 et *Izmoulen* en 1995. Il est décédé en septembre 2004.

9 Originaire de la ville de Taroudant dans le Sud marocain, A. Asid entreprend des études de philosophie, et particulièrement d'histoire islamique, dans laquelle il y voit une philosophie musulmane laïque. En 1981, il rencontre la première génération de militants berbères à Rabat autour de l'association AMREC. Il y adhère jusqu'en 2000, date de la rupture avec son président Brahim Akhiat. Écrivain arabophone, il publie une étude sur les fondements idéologiques du mouvement amazigh et du mouvement islamiste. Ahmed Asid est professeur de philosophie à Rabat et chercheur au centre des études artistiques, des expressions littéraires et de la production audiovisuelle de l'IRCAM.

issu de la culture arabe ; un positionnement qui ne constitue pour certains qu'une étape dont l'issue s'avère être la revendication du principe de laïcité au Maroc. A l'exemple d'Ahmed Asid qui fonde en 2002, en réaction aux attentats islamistes de Casablanca du 16 mai 2002, le Collectif Démocratie et Modernité, avec ses confrères du militantisme berbère, Mériam Demnati et Brahim Aqdim. L'instance réunit l'élite laïque marocaine : journalistes, intellectuels, universitaires, indépendants, militants *amazighs*, acteurs des droits de l'homme et du comité Justice et Vérité. Luttant contre « l'obscurantisme intégriste », l'objectif est d'exercer une pression sur le gouvernement pour plus d'« ouverture » et de sécularisation. Elle espère en particulier pencher du côté opposé dans le bras de fer qui oppose le roi aux islamistes.

La berbérité avant l'Islam.

Alphabet *tifinagh*, filiation libyque et bouleversement de l'aire politico-géographique

Loin de se renfermer sur lui-même, le mouvement culturel berbère qui prône ce retour aux sources, agit pour être reconnu de tous et accepté comme civilisation à part entière. En effet, s'inscrire dans le monde, s'ouvrir à sa nouvelle configuration illustrée par la « mondialisation », est-ce se rapprocher des lignes imposantes des autres grandes « cultures » (en optant pour une retranscription en caractères latins par exemple) ou est-ce respecter sa singularité, sa particularité ? Se rapprocher le plus possible de son « héritage », de ce qui nous distingue des autres, même si cela nous rend inintelligible pour les autres, n'est-ce pas aussi une voie d'accès à l'universel ? C'est en tout cas l'option qui semble être privilégiée comme l'atteste l'actuel engouement pour l'écriture *tifinagh*.

Perçue comme « autochtone » et « authentique », cette écriture participe de la construction d'une identité berbère indépendante de tout attachement religieux. Le choix du *tifinagh* permet de s'opposer à la norme officielle de l'arabe, langue et écriture. On exhume ainsi un alphabet spécifique et anté-islamique qui constitue un enjeu symbolique et oppositionnel marqué. Cette « nouvelle-ancienne » écriture se veut forte de son détachement de tout référent religieux, de toute connotation islamique. Exhumée de l'antiquité, elle permet, de par son antériorité et son caractère pré-islamique, de faire acquérir une légitimité historique importante à la civilisation berbère, contrairement à la vision musulmane qui impute à la période précédant l'Islam l'ignorance et l'hérésie de la *jabiliya*. Alors que le berbérisme s'inscrit dans une représentation historicisée de l'évolution grâce aux travaux scientifiques issus du protectorat français, il ne se reconnaît plus dans la représentation islamique qui scinde en deux l'histoire de l'humanité entre un avant et un après l'avènement de l'Islam, et va puiser plus loin dans l'histoire les preuves de l'existence de sa civilisation.



Réinstauration d'une écriture pré-islamique : la filiation libyque de la langue berbère

Si l'élite religieuse berbérophone marocaine a traditionnellement privilégié les caractères arabes, et si les berbérissants (français ou berbères) ont plutôt opté pour les caractères latins à partir de la période coloniale, l'Institut Royal pour la Culture Amazigh (IRCAM) a pris à contre-pied ces deux options, en optant en 2003 pour l'alphabet *tifinagh* en vue de la retranscription officielle de la langue berbère et de sa divulgation dans le système scolaire marocain. S'agissant d'une décision politique et nationale importante, il est revenu au roi de trancher officiellement le choix de l'écriture, suite aux controverses opposant les partisans de tel ou tel système d'écriture. Ainsi le journal *Attajdid*, proche du parti islamiste PJD (Parti de la Justice et du Développement) organise un débat le 25 octobre 2007 à Meknès. Il réunit des membres de l'IRCAM et du PJD afin de débattre des caractères les plus appropriés à la transcription de la langue *amazighe*. Cette confrontation opposait, d'un côté les islamistes ne concevant pas la langue berbère retranscrite hors des caractères arabes et, de l'autre, les militants *amazighs* qui insistaient sur la nécessité linguistique d'utiliser les caractères latins. Sous la pression des uns et des autres, le roi choisit une « troisième voie » et proclame officiellement l'usage des caractères *tifinagh* pour l'enseignement du berbère. Pour ce représentant temporel de l'Islam, l'évincement de l'alphabet arabe constitue une barrière symbolique dressée contre les islamistes, force d'opposition politique de plus en plus virulente au Maroc.

Contrecarrant donc l'hégémonie des caractères arabes et attestant l'autonomie du berbère, l'écriture *tifinagh* se prévaut d'une origine libyque :

« Le libyque est une écriture dont la présence est attestée en Afrique du Nord depuis le milieu du 1^{er} millénaire avant J.-C, au niveau des stèles, de l'épigraphie, et qui continue aujourd'hui à être utilisée dans sa forme *tifinagh*. Le Libyque a précédé, en Afrique du Nord, le latin, le grec, l'hébreu et l'arabe. Il y est donc utilisé depuis au moins 2500 ans. » (Ghaki, 2005 : 4).

Encore en usage chez les Touaregs, cet alphabet est loin de constituer une entité une et atemporelle. Comme le remarque Gabriel Camps : « L'écriture libyque s'est maintenue jusqu'à nos jours chez les Touaregs, ils nomment *tifinagh* ces caractères qui ont subi d'inévitables variations. » (Camps, 1980 : 275). Il existe une douzaine d'alphabets *tifinagh*, et plusieurs systèmes de notation, loin d'être unifiés par l'usage.

Ce pluralisme n'a pas empêché certains berbérissants d'opter pour l'alphabet *tifinagh* en vue de la transcription du berbère. Regroupée autour de Mohand Aarab Bessaoud et Taos Amrouche, une petite élite intellectuelle algérienne berbérissante, créée à Paris à la fin des années soixante, au sein de l'association l'Académie Berbère, un alphabet qui se veut la revivification de l'écriture ancestrale libyque, perdue au Maghreb à la fin de l'antiquité. Le choix de l'alphabet

permettant de transcrire la langue *tamazight* était devenu à ce moment là crucial et symbolique. Opter pour les caractères arabes, comme le prône le mouvement islamiste, contribuait à concevoir cette langue comme une sous-branche de la langue arabe et imposait la dimension religieuse et sacrée inhérente aux caractères arabes. D'autre part, choisir d'utiliser l'alphabet latin aurait été la preuve d'une emprise toujours vivace du colonialisme européen sur le Maghreb, de l'impérialisme qu'il a engendré et de l'impossibilité de trouver des solutions locales indépendantes de l'occident. Dans la perspective de se réapproprier le patrimoine ancestral berbère, les caractères *tifinaghs* furent adoptés par l'Académie Berbère sous l'influence du kabyle Mohand Aarav Bessaoud :

« J'avais affiché l'alphabet *tifinagh* au mur de notre local pour montrer aux gens que notre langue s'écrivait ; mais je n'étais pas chaud quant à son adoption. (...) La personne qui m'a convaincu fut Mahjoubi Aherdane, le berbériste marocain. (...) C'est à ce moment-là que j'ai adopté l'ancien *tifinagh* auquel j'ai ajouté des lettres afin de l'adapter au parler kabyle. D'ailleurs, pour tout vous dire, treize lettres ont été inventées. » (Aït Kaki, 2004: 73)

L'Académie berbère touche les communautés berbères immigrées originaires du Maghreb grâce aux contacts réguliers entre les immigrés et leurs villages mais aussi grâce à son bulletin édité mensuellement :

« Dans ces bulletins écrits en français et en *tifinagh*, les lecteurs trouvaient des repères pour leur identité, des arguments tirés de l'histoire pour défendre leur langue et leur culture. Ils voyaient dans ces bulletins une preuve concrète que leur langue n'est pas morte. (...) Les Berbères tiraient une grande fierté de découvrir que leurs ancêtres avaient une graphie propre à eux, et ceci leur redonnaient la fierté d'être berbère, le courage de le proclamer et des arguments pour le défendre. » (Bessaoud, 2000: 8)

L'alphabet de base retenu est celui de la région touarègue du Sud-algérien de l'Ahaggar. Il s'agit d'un alphabet qui veut à la fois s'adapter à la phonologie kabyle, remplacer les caractères jugés peu pratiques et adjoindre des caractères vocaliques. Sur la base de l'alphabet de l'Ahaggar, 21 signes sont nouveaux, remplacés ou adjoints, sur les 37 que, finalement, l'Académie Berbère utilise et nomme les *néo-tifinagh*. Malgré cet ajustement et comme le souligne Salem Chaker, l'écriture touarègue ne peut pas constituer à ce moment là « une solution viable, susceptible d'assurer l'avenir de la langue berbère et, notamment sa diffusion à l'écrit rapide et massive » (Chaker, 1984: 105). Loin de faire l'unanimité, cet alphabet est pourtant très vite approprié, d'abord par la jeune génération kabyle, qui y reconnaît sa « spécificité », du fait qu'elle constituerait l'écriture originelle et propre des Berbères.

L'engouement s'étend ensuite au Maroc. Ce système graphique est intégré à la presse, tout d'abord dans la revue *Amazigh* en 1981, revue publiée dans le cadre de l'Association Culturelle *Amazigh* à Rabat. Autour d'un groupe



d'intellectuels dont Ali Azayku, elle publie une partie de ses textes avec ces caractères. Aujourd'hui l'ensemble des journaux *amazigh* consacre quelques pages à cet effet. Le mouvement *amazigh* marocain se réapproprie petit à petit cet « héritage collectif ». Lors d'un colloque organisé par la Confédération des Associations *Amazighes* du Sud en avril 2002 qui réunit des jeunes militants, étudiants d'origine rurale pour la plupart, le choix de l'alphabet *tifinagh* est considéré comme évident et indiscutable. L'enseignement du berbère exige l'utilisation des caractères *tifinagh*, car « *tamazight* égale *tifinagh* et *tifinagh* égale *tamazight* ». On assiste alors à un véritable plaidoyer en faveur de cet alphabet, comme celui d'un intervenant, président d'une association berbère de France. Il justifie sa position grâce au fait que « nous sommes un peuple à écriture » et le prouve en mentionnant la découverte d'inscriptions *tifinagh* sur des roches de toute la « *tamazgha* », datant de la proto-histoire et qu'il s'agit là « d'une spécificité *amazigh* et d'un héritage civilisationnel ». La redécouverte de cet alphabet constitue pour lui « un événement salvateur pour le peuple *amazigh* ». Ainsi, l'alphabétisation en *tifinagh* sera « un moteur pour le pays de *Tamazgha* qui retrouve par là son repère identitaire ancré dans l'histoire ». Ce même militant va jusqu'à prôner l'établissement de cette graphie dans la monnaie, les passeports et les documents administratifs.

Les « nouveaux » *tifinaghs*

Suite à la pression exercée par l'IRCAM et le mouvement associatif berbère, le roi Mohamed VI opte donc en janvier 2003 pour les caractères *tifinagh* en vue de la retranscription et l'enseignement officiels de la langue berbère. Dès cette annonce, l'équipe de recherche en linguistique de l'IRCAM s'attelle à la réactualisation des caractères traditionnels *tifinagh* et créent l'alphabet *tifinaghe-Ircam*. En concomitance avec le passage à l'écrit officiel s'amorce un processus de standardisation des différentes variétés régionales de berbère :

« Cet alphabet ne représente totalement les données phoniques d'aucun parler particulier, il est fondamentalement conçu pour écrire l'amazighe standard. Il permet ainsi d'aménager la structure phonique de la langue amazighe dans la perspective de son unification progressive. La particularité essentielle de cet alphabet est de contribuer à neutraliser, au niveau de l'écrit, les faits à caractère local. (...) Le sens de lecture / écriture de Tifinagh-Ircam est orienté vers la droite. » (Notice présentant l'alphabet, document inédit de l'IRCAM, 2003)

Cet aménagement novateur mène à une unification dialectale, une standardisation de la langue, ainsi qu'une fixation du sens de l'écriture des *tifinagh*. Jusque là, ce sens pouvait suivre tous les cas de figures en se lisant de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut, linéaire ou spiralee. Prônant le maintien de la pluralité des alphabets *tifinagh* au sein de la société touarègue, Hélène Claudot-Hawad, spécialiste des Touaregs,

déplore que ce projet d'unification d'un alphabet ne soit qu'un « projet de rénovation de l'écriture où chacun cherche à imposer une version unique de l'alphabet, dans une belle reproduction du schéma jacobin, centralisateur et intégrationniste. » (Claudot-Hawad, 1996 : 2580). La graphie *tifnagh* n'a en effet, dans son usage « traditionnel », jamais été fixée. Elle est en fait constituée d'une pluralité d'alphabets que les acteurs engagés dans le mouvement culturel berbère réaménagent au gré de leur visée. L'IRCAM n'a pas dérogé à cette règle en créant les *tifnagh-Ircam* : un nouvel alphabet, constitué de 33 lettres, qui vise un système de retranscription standard de la langue. Prouver que le *tamazight* possède une tradition écrite permet pour ses promoteurs d'asseoir plus objectivement l'identité berbère et de hisser cette culture au rang de « civilisation »¹⁰.

En 2003, la première publication du centre d'édition de l'IRCAM « s'inscrit dans le cadre d'une problématique inédite, celle des débuts de l'écriture au Maroc » grâce à l'ouvrage collectif de Ahmed Skounti et al. (2003 : 32). Dédiées « à la mémoire de Gabriel Camps », ces recherches s'inscrivent clairement dans la lignée des travaux du berbésisant Lionel Galand (1966) en leur faisant suite. Elles opèrent un inventaire des inscriptions rupestres *tifnagh* au Maroc pour asseoir l'idée de la présence originelle de l'écriture (berbère) au Maghreb. Mohamed Chafik annonce en préface :

« Ses auteurs traitent d'un aspect encore très peu étudié de l'histoire des Imazighen et partant d'un pan entier d'une composante essentielle du patrimoine culturel antique de l'Afrique du Nord (Tamazgha) (...) des vestiges préhistoriques et historiques de Tamazgha (...) [cet ouvrage] appuie l'autochtonie de l'écriture amazighe. (...) La dépréciation de l'amazighité du Maroc, identité historique profonde de ce pays, comme des autres pays du Maghreb, explique que l'on ne se soit guère posé une question aussi importante que celle de savoir quand, comment et pourquoi les Imazighen ont-ils ressenti le besoin d'écrire, de matérialiser la parole sur des parois rocheuses ou sur tout autre support. » (Skounti, Lemjidi, Nami, 2003 : 5-18)

Bien que ses auteurs reconnaissent se trouver sur une « aire graphique loin d'être homogène » (*ibid.* : 18), ils tentent de retrouver une langue originelle incarnée dans une graphie unique :

« Nous nous posons la question de savoir si la langue véhiculée par ces messages étaient la langue amazighe. Et dans le cas affirmatif, nous nous interrogeons pour savoir dans quelle mesure, à supposer que la langue soit déjà dialectalisée, cette écriture transcendait variations dialectales et créait, à l'image de la koïnè poétique que nous observons aujourd'hui, une para-graphie. » (*ibid.* : 19)

10 « Le passage à l'écrit, qui n'implique pas la mise à mort de l'Oralité (source d'identité), peut fournir aux sujets sociaux issus de la culture orale un meilleur moyen d'affirmation de soi, vu que l'écrit jouit d'une authenticité et d'une valorisation plus grandes que l'oral en raison des possibilités non seulement de contrôle qu'il offre, mais aussi des spécialisations scientifiques. » Cadi Kaddour, 1991 : 92.



Le choix de l'alphabet *tifnagh* pour la retranscription de la langue berbère affirme la filiation libyque du *tamazight*. Cette filiation souligne l'autonomie du berbère dans le phylum afro-asiatique et le détache du groupe sémitique et donc de l'arabe. Face aux caractères arabes, l'alphabet *tifnagh* symbolise une graphie « païenne », pré-islamique, déconnectée de l'aire arabo-musulmane. La langue berbère, ainsi détachée et autonomisée de l'arabe, permet un réajustement de l'aire politico-géographique du Maghreb.

Le « Maghreb » versus « Tamazgha » : vers la réinstauration d'une identité amazighe locale et transnationale. L'émergence du panberbérisme

Le toponyme « Maghreb » vient de l'arabe, « là où se couche le soleil » c'est-à-dire l'extrême ouest par rapport à l'Orient. Ce terme signifie donc la spatialisation du pays par rapport au point donné qu'est l'Orient. Cette dénomination toponymique arabe place la région au sein d'une aire qui s'étend jusqu'à l'Arabie et constitue le « monde arabe ». Le terme du « Maghreb arabe » est un concept forgé au Caire en 1947 en réaction au projet de l'Union française, prôné par le Général De Gaulle :

« Le nom comme lieu de déploiement de la stratégie discursive inscrit ainsi l'Afrique du Nord dans un nouvel espace conçu et élargi à l'ethnie arabe et conduit, par conséquent, à la refondation de la formation discursive nationaliste. L'expression employée est suggestive, en ce qu'elle réfère, non plus à une situation géographique ou à la confession religieuse dominante mais à une identité nationalitaire. » (El Khatir, 2005 : 294)

Se départant de toute appartenance au monde arabe, le mouvement berbère se reconnaît dans le territoire qu'il nomme « *Tamazgha* », terme local qui renvoie à la berbérie, désignée ainsi par G. Camps (1960) pour révéler l'origine autochtone des Berbères. Innovation sémantique issue de la langue *tamazight*, le terme *Tamazgha* est aujourd'hui utilisé par les tenants du discours berbériste pour nommer « l'aire berbèrophone », i.e. l'aire linguistique des différentes variétés de la langue berbère. Cette entité géographique « inventée » ne s'est jamais constituée politiquement, elle se superpose presque entièrement au Maghreb et comprend le Maghreb, les Iles Canaries, les territoires touaregs et s'étend jusqu'à Siwa, une oasis à l'ouest de l'Égypte, au sein de laquelle persistent des locuteurs de langue *tamazight*. Il s'agit de ne plus être nommé par les « autres » mais par une dérivation lexicale « autochtone » :

« Puisque l'on s'entête à nommer « Al-Maghrib al 'Arabi » l'Afrique du Nord, notre unique patrie à nous, nommons-la, nous, désormais et en toute circonstance, « Tamazgha », en quelque langue que nous parlions, car c'est dans les mots que commencent les choses. » (Mohamed Chafik)¹¹

11 Mohamed Chafik, interview par Saïd Khottour, Rabat, *Le Monde amazigh*, janvier 2005.

Entre l'alphabet latin et l'alphabet arabe, la retranscription officielle de la langue berbère élabore une troisième voie, celle des caractères *tifinagh*. Bien que les caractères latins ont longtemps eu la préférence des milieux scientifiques et facilitent la diffusion internationale, ce tiers choix affirme son particularisme contre ce qu'elle juge l'hégémonie culturelle des deux premiers. La mise en valeur d'une langue et d'un alphabet construits sur une altérité radicale face à la présence politique de l'Islam et de sa langue de révélation au Maroc prend le contre-pied de la référence à la religion dans la langue. En effet, dans le processus actuel qui veut se départir de l'institution politique de l'Islam et de l'écriture qui lui est liée, le mouvement berbère exhume un alphabet antique et surtout anté-islamique qui met en avant la filiation libyque et place ainsi la berbéricité dans une légitimité historique « endogène » par rapport à la langue arabe. L'alphabet *tifinagh* restitue ainsi l'attachement culturel des Berbères à l'« Afrique » et les détache du référent arabo-islamique.

Ce positionnement théorique, qui relève d'une vision alternative de l'histoire officielle telle qu'elle est présentée par l'État, est relayé par des historiens marocains (Mohammed Chafik, 2000 ; Ali Sedki Azayku, 1987) qui puisent leur arsenal scientifique dans les travaux de préhistoriens français (Camps, 1981). Ces chercheurs marocains participent d'un mouvement de revalorisation de la culture berbère, le mouvement culturel *amazigh*, qui s'est développé depuis l'indépendance du Maroc dans le but de contrebalancer l'imposition du nationalisme arabo-musulman et qui prône aujourd'hui la prise en compte du pluralisme culturel inhérent au Maroc.

Afin de sortir d'un état de relégation culturelle et politique, la rhétorique amazighe tend à prouver son antériorité territoriale et scripturale. Pour ce faire, et à l'instar d'autres régions du « monde arabe », elle délégitime l'indissociabilité de la langue arabe et du texte coranique et justifie de son antériorité civilisationnelle. Au Maroc, il s'agit avant tout d'une contestation politique qui porte un projet de séparation des pouvoirs politiques et religieux, autrement dit de dissidence monarchique et s'attache, depuis peu, à la défense de la laïcité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABROUS Dahbia, 1996, « Le passage à l'écrit », *Encyclopédie Berbère* XVII: 2583-2585.
- ACHAB Ramdane, 1998, *Langue berbère. Introduction à la notation usuelle en caractères latins*, Paris, éd. Hoggar.
- AGHALI-ZAKAR Mohamed, 1994, « Graphies berbères et dilemme de diffusion: interactions des alphabets latin, ajami et tifinagh », *Études et documents berbères*, II: 107-121.
- AÏT KAKI Maxime, 2004, *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- AZAYKU Ali Sedki, 1987, « L'interprétation généalogique de l'histoire nord-africaine pourrait-elle être dépassée ? », *Hespéris-Tamuda*, Rabat – fascicule unique, 25.



- BESSAOUD Mohand Aarav, 2000, *De petites gens pour une grande cause, ou l'histoire de l'Académie berbère (1966-1978)*, Alger, Copyright M. Mohand Aarav Bessaoud.
- BOULIFA Si Amar-ou-Saïd, 1913, *Méthode de langue kabyle. Étude linguistique, sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, Alger, Jourdan.
- BOUMALK Abdellah, 2002, « L'enseignement du berbère : de l'oralité à l'écriture », *Passerelles* 24 : 71-79.
- CADI Kaddour, 1991, « Le passage à l'écrit : de l'identité culturelle à l'enjeu social », in *Identité culturelle au Maghreb*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, n°19 : 89-98.
- CAMPS Gabriel, 1960, *Aux origines de la Berbérie. Massinisa ou les débuts de l'histoire*, Alger, Libya.
- 1980, *Berbères, aux marges de l'histoire*, Toulouse, Hespérides.
- 1981, « L'origine des Berbères », in *Anthropologie du Maghreb*, sous la dir. de Ernest GELLNER, Cahiers C.R.E.S.M, éditions du CNRS : 9-33.
- 1983, « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe ? », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 35 : 7-24.
- CHAFIK Mohamed, 1974, *Ce que dit le muezzin*, Rabat, Librairie des Écoles.
- 1989, *Aperçu sur 33 siècles de l'histoire des Amazighs*, Mohammedia, Alkalam.
- 2000, *Pour un Maghreb d'abord maghrébin*, Rabat, éd. du centre Tarik Ibn Ziad.
- CHAKER Salem, 1982, « Proposition pour une notation usuelle du berbère (kabyle) », *Bulletin des Études Africaines de l'INALCO*, II/3 : 33-47
- 1984, *Textes en linguistiques berbères*, éditions du CNRS, Paris.
- 1996, « Écriture (graphie arabe) », *Encyclopédie berbère* XVII : 2580-2583.
- (dir.), 2001, *Hommes et femmes de Kabylie*, Aix en Provence, INA-YAS/Édisud.
- CLAUDOT-HAWAD Hélène, 1996, « La littérature », chapitre « Écriture », *Encyclopédie Berbère* XVII : 2573-2580.
- EL KHATIR Aboukacem, 2005, « Nationalisme et construction culturelle de la nation au Maroc : processus et réactions », thèse de doctorat d'État en anthropologie sociale et ethnologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- EL MOUNTASSIR Abdallah, 1994, « De l'oral à l'écrit, de l'écrit à la lecture, exemple des manuscrits chleuhs en graphie arabe », *Études et Documents Berbères*, 11 : 149-156.
- GALAND Lionel, 1966, *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, IAM
- GHAKI Mansour, 2005, « Sur les traces d'une langue et d'une culture en voie d'extinction » (entretien réalisé par Tassadit Yacine), *Awal*, 31 : 3-20.
- POUESSEL Stéphanie, 2006, « Du village au « village-global » : émergence et construction d'une revendication autochtone berbère au Maroc. », *Autrepart* 38 (*La globalisation de l'ethnicité*) : 119-134
- 2007, « Revendiquer la berbérité. Élaborations d'une identité : le discours du mouvement culturel berbère en partance du Maroc », thèse de doctorat d'État en anthropologie sociale et ethnologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- RACHIK Hassan, 2002, *Symboliser la nation, essai sur l'usage des identités collectives au Maroc*, Casablanca, éd. Le Fennec
- 2006, « Construction de l'identité amazighe », in Hassan RACHIK (dir.), *Usages de*

l'identité amazighe, Casablanca, Najah el Jadida: 13-66.

SKOUNTI Ahmed, LEMJIDI Abdelkhalek, NAMI Mustapha, 2003, *Tirra aux origines de l'écriture au Maroc*, Rabat, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazigh.

TALBI Mohammed, 1973, « Hérésie, acculturation et nationalisme des berbères Bargawata », in *Premier congrès des cultures Méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, SNED (Société Nationale d'Édition et de Diffusion): 217-233.

TOZY Mohammed, 1998, *Monarchie et Islam politique au Maroc*, Paris, Presses de sciences politiques.

VAN DEN BOOGERT Nico, 1997, *The Berber literary tradition of the Sous*, Leiden, Nederlands Instituut voor het nabijeosten,.

VENTURE de PARADIS, 1844, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, revus par P. Amédée Jaubert, Paris.

